



Me Jocelyn Ouellette
jo@rbavocats.ca
514-436-0759

Montréal, le 26 octobre 2026

PAR COURRIEL : greffe@regie-energie.qc.ca
ET PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

Me Johanne Skelling
SECRÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal, QC, H2Z 1W7

DOSSIER : **R-4354-2026** : Énergir - Demande portant sur la segmentation de la clientèle et structure tarifaire basées sur les coûts (volet A) dans le contexte de la refonte de la structure tarifaire du service de distribution

Objet : **Réplique du RNCREQ aux commentaires d'Énergir sur les Demandes d'intervention**
Notre dossier: 1432-022

Chère consoeur,

La présente fait suite aux commentaires déposés par Énergir le 21 octobre dernier ([B-0007](#)) à l'égard des demandes d'intervention.

Dans un premier temps, le RNCREQ note qu'Énergir ne s'oppose pas à sa demande d'intervention et ne formule pas de commentaires spécifiques quant aux sujets qu'il a identifiés dans sa Liste de sujets.

À l'instar de l'ACIG ([C-ACIG-0005](#)), du ROEE ([C-ROEE-0005](#)) et du RTIEÉ ([C-RTIEÉ-0005](#)), le RNCREQ soumet à son tour que les commentaires généraux d'Énergir ne devraient pas avoir pour effets de restreindre indûment la portée du Volet A.

En effet, indépendamment de ce qui sera présenté lors de Volet B, le RNCREQ soumet qu'il doit être permis aux intervenants d'offrir une preuve complète quant aux effets potentiels que pourrait avoir la structure théorique de coûts proposée lors du Volet A, notamment à l'égard des mesures d'efficacité énergétique, de l'essor du GNR ou encore des conversions à la biénergie (les trois sujets d'intervention identifiés par le RNCREQ).

S'il peut être démontré que la structure théorique des coûts proposée dans le cadre du Volet A impactera négativement ces enjeux, le RNCREQ soumet que c'est bel et bien lors du Volet A qu'il faut présenter ces analyses.

Conséquemment, le RNCREQ prie la Régie d'accueillir sa demande d'intervention telle que soumise.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos plus cordiales salutations.



Jocelyn Ouellette, avocat

